



GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE

Ce produit a été fabriqué et testé selon les plus hauts standards de qualité par Lusso™ (« Lusso »). Cette garantie est limitée aux stratifiés et LVF Lusso™ achetés par un consommateur aux États-Unis ou au Canada et installés aux États-Unis ou au Canada.

COUVERTURE DE LA GARANTIE

Cette garantie est valable pour l'acheteur d'origine uniquement. Cette garantie n'est pas transférable.

COMMENT REMPLIR LES CONDITIONS REQUISES ET ACTIVER LA GARANTIE

Veuillez consulter le site www.abitarproject.com/warranty ou consulter les documents de garantie (s'ils sont fournis avec ce produit) et remplir le formulaire d'enregistrement de garantie Lusso. Le formulaire d'inscription doit être rempli et soumis dans les trente (30) jours après l'achat afin de confirmer la validité de la garantie. Une copie du reçu d'achat original doit être incluse.

CE QUI EST COUVERT PAR LA GARANTIE

La garantie couvre uniquement votre produit fabriqué par Lusso. Nella garantit ce produit contre tout défaut de matériaux et / ou de fabrication comme suit : Lusso (à sa seule discrétion) remplacera les pièces ou tout produit ou partie du produit qui se révèle défectueux en raison de vices de fabrication et / ou de matériaux si le produit a été utilisé dans des conditions normales d'utilisation avec un bon service d'installation (par un plombier ou un technicien qualifié) et une bonne maintenance. Si Lusso est incapable de fournir un produit de remplacement, si pièce et réparation ne sont pas réalisables ou ne peuvent pas être effectuées en temps voulu, Lusso peut choisir de rembourser le prix d'achat en échange du retour du produit.

GARANTIE

Les produits stratifiés et LVT (revêtement de sol vinyle de luxe) AGP International Inc. (« Nella ») sont garantis comme suit:

GARANTIE RÉSIDENIELLE LIMITÉE

(HABITATIONS RÉSIDENIELLES MONO-FAMILIALES)

REVÊTEMENT DE SOL STRATIFIÉ 12MM

Les produits de revêtement de sol stratifié Lusso de 12 mm sont garantis à l'acheteur d'origine sans défaut de matériau et de fabrication pendant vingt-cinq (25) ans à compter de la date d'achat.

GARANTIE RÉSIDENIELLE LIMITÉE

(HABITATIONS RÉSIDENIELLES MONO-FAMILIALES)

REVÊTEMENT DE SOL LVT AND LVP 8MIL / 12 MIL / 20 MIL

A partir de la date d'achat, les produits Lusso 8mil LVP (planche en vinyle de luxe) ont une garantie résidentielle limitée de 15 ans et une garantie commerciale légère de 5 ans. Les produits 12mil ont une garantie résidentielle limitée de 30 ans et une garantie commerciale légère de 7 ans. Les produits 20mil ont une garantie limitée à vie et une garantie commerciale légère de 10 ans.

GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE - LOGEMENTS MULTIFAMILIAUX

Les produits stratifiés Lusso™ et LVF (revêtement de sol en vinyle de luxe) sont garantis contre tout défaut de matériau et de fabrication pendant un (1) an à compter de la date d'achat. Cette garantie limitée s'applique à tout produit Lusso installé ou utilisé dans une habitation "à louer" multifamiliale ou commerciale, y compris, mais sans s'y limiter, des complexes d'appartements et des projets de copropriété.

DURÉE DE LA GARANTIE À VIE LIMITÉE

Les pièces détachées ou réparées des produits seront couvertes pendant la durée de la présente garantie, comme indiqué dans les phrases ci-dessous:

Si vous êtes le consommateur original qui a acheté un produit Lusso pour une utilisation principalement à des fins personnelles, familiales ou domestiques, cette garantie est valide aussi longtemps que vous possédez le produit et utilisez le produit dans la maison où le produit a été initialement installé. Si vous avez acheté le produit principalement à d'autres fins, y compris, mais sans s'y limiter, à un usage commercial ou à un environnement résidentiel multifamilial, cette garantie n'est valide que pour un (1) an.

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS, ET NELLA NE SERA PAS RESPONSABLE DES COÛTS POUR:

A. Conditions, dysfonctionnements ou dommages qui ne résultent pas de défauts de matériaux ou de fabrication.

B. Conditions, dysfonctionnements ou dommages résultant (1) de l'usure normale et courante, (2) de l'installation par une personne autre qu'un entrepreneur qualifié et autorisé ou un technicien de plancher (3) d'un entretien incorrect, d'une mauvaise utilisation, d'abus, de négligence, d'un accident ou d'une altération physique du produit; (4) de l'utilisation d'abrasifs, de produits de nettoyage acides ou de produits de nettoyage "sans rinçage", (5) de l'utilisation du produit d'une manière contraire à son usage et / ou son intention.

De l'installation du revêtement au sol dans des environnements humides, et / ou non climatisés. Le revêtement doit être installé à l'intérieur uniquement et dans un environnement climatisé.

Les moulures et les accessoires ne sont pas couverts par cette garantie.

C. Tous matériaux et produits de connexion, ou tous produits connexes non fabriqués par Lusso.

D. Frais de main-d'œuvre et autres frais de déconnexion, de désinstallation ou de retour du produit pour le service sous garantie (y compris, mais sans s'y limiter, les frais d'emballage et d'expédition) ou pour l'installation ou la réinstallation du produit.

E. Lusso ne sera pas responsable des dommages accidentels ou consécutifs. Les dommages accidentels ou consécutifs sont expressément exclus de cette garantie. Aucune garantie supplémentaire, expresse ou implicite, n'est donnée.

Certains états n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accidentels ou consécutifs ou les limitations sur la durée d'une garantie implicite, de sorte que les limitations ou exclusions ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Cette garantie donne au client des droits légaux spécifiques, et le client peut également avoir d'autres droits qui varient d'un état à l'autre.

PIÈCES DÉTACHÉES DE GARANTIE OU INFORMATION

Pour obtenir des pièces détachées et des accessoires, ou soumettre un bon de garantie, veuillez visiter www.abitarproject.com/support